Vol. II—No 36. JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ LE VENDREDI

La Gazette de Berthier.

PUBLIEE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN BERTHIER, 11 AVRIL 1890 C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

LES

DEUX SŒURS.

DEUXIÈME PARTIE.

LES VICTIMES

XII

(Suite.)

On sentait qu'elle était fière de faire valoir les ressources de son esprit naturel et de se montrer instruite, distinguée et vraiment femme du monde devant un homme dont on lui avait vanté l'intelligence, le savoir, la distinction, et qu'on lui avait représenté comme le type le plus parfait du gentilhomme français.

Le marquis était sous le coup d'un étonnement qu'il ne cherchait même pas à cacher.

Andréa devina sa pensée.

—Avouez, monsieur le marquis, lui dit-elle avec un fin sourire, que je ne suis pas précisément la femme que vous vous attendiez à trouver ici.

—Je l'avoue, madame, répondit-il, et maintenant je partage l'opinion de ceux qui disent que vous appartenez à une grande famille.

—Ah ! il y a des gens qui disent cela ? fit-elle : je les remercie en même temps que vous, monsieur le marquis, de ce grand honneur qu'on me fait ; mais je ne veux pas, vis-à vis de vous, me donner pour ce que je ne suis point. Je ne vous dirai pas d'où je viens, ni de qui je suis née ? ceci est un secret que je veux garder. Mais je puis vous apprendre que ma naissance est des plus obscures. Depuis que je suis à Paris, j'ai un peu changé, et sans fausse vanité, je puis ajouter, à mon avantage. J'étais absolument ignorante, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour l'être moins. Pendant trois ans je suis restée enfermée comme une recluse ou un renard dans son terrier. Avant de me montrer, je voulais être montrable. J'ai pris des maîtres, j'ai travaillé beaucoup. J'ai appris notre langue un peu, un peu aussi l'allemand, l'anglais et l'espagnol. J'ai lu et je lis encore beaucoup. Après un livre d'histoire, je prends la géographie ; un roman me repose de mes lectures sérieuses. Je crayonne tant bien que mal un paysage.

—Mon cher Maxime, interrompit le baron, Andréa dessine et peint admirablement.

—Ceux qui m'ont entendue, continua-t-elle, prétendent que je chante assez bien.

—Andréa a une voix délicieuse et chante à ravir, dit Henri.

—Enfin, poursuivit la jeune femme, je commence à jouer du piano. Mais, parmi les arts d'agréments, la musique n'est pas celui que je préfère ; aussi ai-je eu beaucoup de difficultés à l'apprendre. Clapoter du piano est à la mode, je n'ai pas voulu que ce défaut ne me manquât, termina-t-elle en riant.

Le dîner étant servi, on passa dans la salle à manger et on se mit à table.

Pendant le repas, Andréa parla de Paris avec le plus vif enthousiasme.

—Il me semble que je ne pourrai jamais le quitter, dit-elle.

—Quitter Paris ! s'écria le baron, vous y resterez toujours !

—Qui sait ? fit-elle, pendant que son regard, devenu rêveur, semblait suivre sa pensée à travers l'infini.

Le marquis toucha à peine aux mets qu'on lui servait. Il était absolument sous le charme dominateur du regard et de la parole d'Andréa. Concentré en lui-même, cherchant en vain à échapper à la fascination, il ne parla presque plus pendant le reste de la soirée.

A dix heures, il se leva pour se retirer

—Je vais te reconduire, dit Henri.

—Monsieur le marquis, dit Andréa en lui faisant le salut d'adieu, j'espère que j'aurai le plaisir et l'honneur de vous revoir.

Il répondit une banalité quelconque et descendit rapidement l'escalier, suivi de M. de Manoise.

Il éprouvait le besoin de se retrouver au grand air. Il lui semblait qu'une fois loin d'Andréa, il redeviendrait maître de lui-même, comme Renaux sorti des jardins d'Armide.

Henri l'accompagna jusque sur le boulevard des Capucines. Là, ils se séparèrent. Le marquis ne chercha point à retenir son ami ; il avait hâte de se trouver seul avec ses pensées.

Encore tout étourdi, le cœur gardant son trouble singulier, ne pouvant éloigner de ses yeux l'image d'Andréa, il se mit à marcher rapidement, livrant sa tête nue à la fraîcheur de la nuit.

Son agitation ne se calma point, le désordre de son esprit resta le même.

Il se secouait comme s'il eût sur lui la robe de Nessus.

—Oh ! ce qui se passe en moi est épouvantable, se disait-il avec une sorte de rage, elle m'a ébloui, fasciné et j'ai senti le fluide de son regard pénétrer dans tout mon être. Oh ! oui, c'est horrible, j'ai peur, oui, j'ai peur de l'aimer !... Aimer cette femme, moi !... quoi, je serais assez faible, je serais assez lâche !... Non, reprenait-il, c'est impossible, je m'effraye sans raison, je ne me rends pas bien compte de ce que j'éprouve. C'est un malaise étrange, cela se passera.

Alors, pour repousser le fantôme d'Andréa, sa pensée se reportait vers mademoiselle de Manoise, Mais la suave et douce figure de la jeune fille s'effaçait aussitôt et Andréa reparaissait souriante, radieuse, le regard illuminée, superbe de majesté.

Il rentra chez lui dans un état de surexcitation impossible à décrire.

Jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, il se promena dans sa chambre, martelant le tapis sous ses pieds impatients et fiévreux, et faisant entendre par instants des exclamations de fureur.

—Mais qu'est-elle donc, cette femme ? s'écria-t-il en s'arrêtant brusquement. Ce quelle est ?... Ah ! je le sais, je le sais, continua-t-il avec un rire sec et nerveux ; c'est une de ces femme étrange et fatales qui apparaissent de loin en loin sur la terre comme un fléau de Dieu !

"Andréa a été pétrie avec la même argile dont a été crées Circé, Omphale, Dalila, ces grandes charmeuses d'un autre temps. Comme elles, Andréa a la beauté, l'enivrement du sourire, la domination du regard ; elle possède en outre, comme la fabuleuse sirène, le charme de la voix, entraînant, irrésistible... Ah ? je le sens par moi-même, nul ne pourra résister à la puissance fascinatrice de ses yeux ; il faut subir sa séduction.

"Si elle couvrait son visage d'un masque hypocrite, on pourrait le lui arracher ; alors, la fausseté, qui est une laideur, diminuerait sa force. Malheureusement, chez elle, tout est naturel et vrai, et ce qui la rend d'autant plus redoutable et terrible, c'est qu'elle à la grâce sans artifice, la candeur de l'enfance et qu'il se répand autour d'elle comme un parfum d'innocence et de pureté.

" Elle est née ce qu'elle est, elle restera ainsi. Avec sa beauté merveilleuse, son corps magnifique, une enveloppe de séraphin, Andréa est une créature dangereuse, effroyable. Ah ! oui, on lui a bien donné le nom qui lui appartient :Charmeuse ! charmeuse !.....

" Malheur à qui la voit, malheur à qui l'entend ! Pauvre Henri, je comprends trop maintenant qu'il soit devenu son esclave ! Et moi ! que suis-je déjà aujourd'hui, et que serais-je demain ? Hélas ! je l'ai vue et n'ai pu me défendre de l'admirer ; je l'ai entendue et je n'ai pas eu la prudence de me boucher les oreilles. Je n'ai pu me soustraire à la puissance inouïe de son charme mystérieux. Et ce charme étrange, inévitable, qui agit avec une violence extrême et la rapidité de l'éclair, j'en ai senti en même temps les effets terribles dans mon cœur, mon esprit et mes sens.

" Où donc est la force de l'homme ? Où donc est son orgueil ? Où donc est sa vertu ?.....Mots sans valeur...Misère humaine ! Implacable fatalité ! Vaincu, terrassé par une femme !...Que lui a-t-il fallu pour assurer son triomphe ? Un sourire et un regard. Ah ! je me fais honte à moi-même... Comme je me trouve petit, misérable et lâche !.... C'est horrible, horrible !..."

Il resta un moment silencieux, puis il reprit :

—Eh bien ! oui, il faut que je le reconnaisse, je suis atteint de cette folie que je reprochais à Henri il y a quelques heures ; me voilà pris de ce vertige dont il me parlait. C'est l'amour, l'amour ardent, qui dévore, brûle et consume... Sa voix résonne encore à mon oreille et fait tressaillir mon cœur comme si j'étais auprès d'elle ; je revois son sourire enchanteur, sa main qu'elle agite et qui joue avec ses dentelles ; je me sens toujours enveloppé dans son regard lumineux qui me verse l'ivresse.

"Andréa, Andréa la Charmeuse... Elle me fait peur, et je l'aime... Oui, je l'aime, elle est si belle !"

Le lendemain, se roidissant avec énergie, le marquis de Soubreuil essaya de lutter contre le mal qui faisait en lui des progrès rapides. Il ne parvint qu'à s'énerver et à détruire ce qui lui restait de force morale. Le malheureux fut consterné quand il dut reconnaître son impuissace.

Ah ! il était bien vaincu !

Jeanne de Manoise pouvait encore se mettre en travers du péril et le sauver. Il ne pensa pas que son salut était dans un regard de sa jeune fiancée. Il oublia qu'il avait promis d'aller ce jour-là à l'hôtel de Manoise.

Le soir, vers sept heures, il se trouva rue Pasquier devant la maison d'Andréa.

Henri lui ayant fait la promesse qu'il passerait la soirée avec sa mère et sa sœur, il était à peu près certain de ne pas le rencontrer chez Andréa.

Maxime subissait déjà l'entraînement d'une passion désordonnée et sans frein. La fatalité le poussait en avant.

XIII

Andréa était seule. Comme la veille elle reçut le marquis de Soubreuil dans son boudoir. Comme la veille encore, elle lui tendit avec une grâce charmante, sa petite main douce, fraiche et parfumée.

—Je n'espérais pas vous voir ce soir, lui dit-elle d'un ton adorable : c'est une surprise et un plaisir. Vous savez que M. de Manoise doit passée la soirée chez sa mère ; c'est bien aimable à vous d'avoir eu la pensée de venir me tenir compagnie.

—Quand on a eu le bonheur de vous voir et de causer avec vous, répondit-il, il me semble loin de votre regard on est dans la nuit, et on revient près de vous pour retrouver la lumière.

Il tenait encore sa main : il s'inclina et la porta à ses lèvres.

—Si j'étais coquette, dit-elle en souriant, vos paroles me combleraient de joie ; mais je ne suis pas coquette.

C'est vrai. Pour être adorable, vous n'avez besoin d'employer aucun artifice.

—Après vous avoir quitté hier, reprit Andréa, M. de Manoise est revenu ici ; nous avons beaucoup parlé de vous. Je suis un peu curieuse et j'ai eue l'indiscrétion de lui demander dans quelle intention vous l'aviez invité à déjeuner. il n'a pas cru devoir me cacher ce qui a été dit entre vous.

—Comment ! il vous a répété...

—Tout.

—Alors, vous devez m'en vouloir ?

—Nullement.

Il la regarda avec surprise.

—Ce que vous avez dit à M. de Manoise est vrai, est juste.

—Soit, mais vous auriez le droit de vous en trouver offensée.

—J'ai eu un sentiment tout opposé, monsieur le marquis ; j'ai donné mon approbation entière aux reproches que vous avez adressées à M de Manoise, et je me suis permise de donner à vos conseils l'appui des miens.

—En vérité, est-ce possible ?

—Vous ne me croyez pas ?

—Si, si, je vous crois, une bouche comme la vôtre ne saurait mentir ; mais.....

—Vous ne comprenez pas.

—Je l'avoue.

— Vous ne comprenez pas, monsieur le marquis, parce que vous ne me connaissez pas encore : j'ai sur bien des choses mes idées, à moi, qui ne ressemblent pas à celles de la plupart des femmes. Oh ! vous ne croyez pas que je sois, comme tant d'autres, insensible aux appréhensions d'une famille, aux angoisses d'une mère.

En apprenant que madame la baronne de Manoise était tourmentée au sujet de son fils, qu'elle souffrait de son éloignement et qu'elle m'accusait de le retenir loin d'elle, de le lui reprendre, je fus profondément affligée.

—Henri a eu tort de vous dire cela.

—Ce n'est pas mon avis ; il est toujours bon de savoir la vérité. Ainsi madame de Manoise se plaint amèrement de moi ?

—Dans certaines circonstances, une mère ne consulte que son cœur ; madame de Manoise se plaint de son fils, qui est tout pour elle : de vous, qui avez pris sa place dans le cœur d'Henri ; enfin elle se plaint de tout parce qu'elle souffre réellement, parce qu'elle est désolée, désespérée.

—Voilà ce que j'ai compris. Aussi, applaudissant à vos paroles, ai-je conseillé à M. de Manoise de rendre à sa mère la tranquillité, la joie de quitter son appartement de garçon, de retourner près de sa mère et de sa sœur et de revenir à son existence d'autrefois.

—En conseillant cela à Henri vous avez bien agi, mais il ne consentirais jamais.

—Pourquoi ?

—Ce serait trop vivre sans vous.

Elle resta un moment silencieuse et rêveuse,

—Tout à l'heure, quand vous êtes entré, reprit-elle, je songeais à cela, et je me demandais sérieusement, s'il n'existait pas un moyen de remédier au mal que je fais involontairement. Oui, je cherchais la possibilité d'éloigner de moi M. de Manoise et d'amener entre nous une séparation complète.

Le marquis arrêta sur elle ses yeux effarés.

—Ce que vous dites là est impossible, fit-il ; j'ai certainement mal entendu.

—Non, vous avez bien entendu, et ce que j'ai dit est vrai.

—Mais vous n'aimez donc pas Henri ? s'écria-t-il, ne pouvant plus se contenir.

Elle le regarda à travers les franges de ses paupières, et, pendant que son front rougissait, elle baissa les yeux et répondit :

—Ni lui, ni un autre, je n'ai jamais aimé !

Un trouble extraordinaire s'empara du jeune homme. Son cœur bondissait dans sa poitrine.

—Je comprends, dit-il d'une voix mal assurée, vous vous êtes mise en garde contre l'amour, vous ne voulez pas aimer ?

—Je ne dis pas cela, répliqua-t-elle vivement ; l'amour, comme dise les poètes, est une fleur qui doit s'épanouir dans le cœur de toutes femmes : pour moi l'heure n'est pas venue.

—Ah ! laissez-là s'épanouir, cette fleur divine, n'empêcher pas son éclosion ! s'écria le marquis d'une voix vibrante.

—J'attends, murmura-t-elle.

Maxime s'empara d'une de ses mains et, presque à ses genoux :

—Andréa ! Andréa ! reprit-il avec exaltation, je vous aime !

Elle retira brusquement sa main.

—Monsieur le marquis, dit-elle d'un ton à la fois calme et triste, il me semble que vous venez de faire un mensonge.

—Oh ! vous ne le pensez pas !

—Avant de vous voir hier pour la première fois, monsieur le marquis, je vous connaissais, car j'ai beaucoup entendu parler de vous ; je sais avec quelle chaleur vous aimez vos amis et ce que votre cœur peut contenir de dévouement chevaleresque ; vous avez promis à madame de Manoise de lui rendre son fils et vous cherchez en ce moment, sans doute, le moyen d'y parvenir.

—Quoi ! fit-il tout ahuri, vous supposeriez.....

—Pourquoi non ? M. de Manoise n'est-il pas votre ami, un peu plus même que votre ami ?

—Ah ! je vous en supplie, ne parlons pas de lui, ou bien que ce soit pour me jeter à la face ma trahison, mon indignité !.....Je ne devrais pas être ici en ce moment, et pourtant j'y suis. Avec quelle pensée suis-je venu ? Je n'en sais rien. Je voulais aller d'un autre côté, aller bien loin, malgré moi mes pas m'ont conduit vers vous ; mes pas, je devrais dire mon cœur, qui a été plus fort que ma volonté, qui a aliéné ma raison et m'a empêché d'entendre les reproches que m'adressait ma conscience. Ah ! il ne fallait pas me dire que vous n'aimiez pas Henri ; j'aurais été maître de moi, j'aurais eu la force de retenir les paroles qui me brûlaient les lèvres. Non, je ne vous aurais pas dit : Andréa, je vous aime ! Mon secret serait encore là, dans mon cœur palpitant, vous ignoreriez que je suis faible comme tous les hommes et que vous m'avez fait votre esclave !

"Voilà la vérité, Andréa ; maintenant, me croyez-vous ?"

—Oui. Je crois aussi que vous vous trompez sur vos sentiments.

Il ouvrit la porte pour protester.

—Attendez, reprit-elle ; j'ai pour vous, monsieur le marquis, une profonde estime, et je doute pas de la loyauté de votre caractère. Quand je dis que vous vous trompez sur vos véritables sentiments, je pense que vous prenez pour de l'amour un entraînement irréfléchi.

Il secoua tristement la tête.

[A continuer.]

GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 11 AVRIL 1890.

FETE A LA LEBLANC.

C'était hier que les bleus devaient se rendre à St-Vincent, dans le comté de Laval, pour fêter et chanter les louanges du fameux député de ce comté qui a nom Evariste Leblanc.

C'est ce même M. Leblanc qui se plait d'une année à l'autre à porter des accusations à tort et à travers contre le gouvernement, et qui à la dernière session a manqué d'être flanqué à la porte de la chambre pour avoir porté des accusations non fondées contre l'Hon. M. Turcotte un des ministres de la Couronne et contre M. Owen Murphy M. P. P.

Eh bien, ce M. Leblanc qui voudrait faire parler de lui de quelque manière et qui au dire de tous, est le député le plus insignifiant de la Chambre, a été à la dernière session jusqu'à mettre son siège en jeu pour demander une enquête contre l'Hon. M. Turcotte et M. Murphy laquelle enquête, comme on le sait n'a servi à rien du tout, si ce n'est qu'à prolonger la session de deux à trois semaines et à faire coûter à la province inutilement vingt-cinq à trente mille piastres. C'est pour ces raisons que le gouvernement était bien disposé de le mettre à la porte et il l'aurait mis certainement si la loi lui eût permis.

Eh bien, c'est ce même député que les bleus voudraient aujourd'hui porter au ciel, et qu'ils sont allés fêter hier.

Il faut que ces bons bleus ait le moral bien abattu et qu'ils n'aient pas grand chose à fêter s'ils sont réduits à encenser, l'abrutissement et l'étourderie représentés dans la personne de l'insignifiant député de Laval.

Après cela ils se vanteront ! !

LE BILAN DE LA DERNIÈRE SESSION.

Voici quelques-unes des réformes bienfaisantes dont le gouvernement national a gratifié le peuple de cette province pendant la dernière session.

1. Abolition de la taxe imposée aux municipalités pour le soutien des aliénés.

2. Don gratuit d'un lot de terre au père de chaque famille de 12 enfants.

3. Agrandissement du territoire de la province, ajoutant ainsi plusieurs millions d'acres de bonne terre à notre domaine provincial.

4. Relèvement du jury, en augmentant la rémunération, et en pourvoyant à plus d'égards dans la nourriture et le logement des petits jurés et des témoins de la Couronne.

5. Réforme dans l'entretien des aliénés, permettant à l'avenir de confier ces malheureux aux maisons de refuge ou de santé de leur localité, près de leurs familles, et permettant en même temps au gouvernement de donner ainsi une légère subvention aux centaines de maisons de bienfaisance dispersées sur tous les points de la province.

6. Garantie généreuse de dix ans d'intérêt sur un million pour assurer la construction d'un pont entre Québec et Lévis, l'entreprise la plus colossale du jour.

7. Etablissement des écoles du soir, qui fournissent en ce moment le capital inappréciable de l'instruction à près de 20,000 ouvriers.

8. Répartition plus juste de la représentation suivant la population de chaque comté.

9. Nouveau coup porté au cercle de fer qui étouffait la colonisation et empêchait les colons de couper du bois sur leur terre.

10. Octroi de $100,000 pour aider les municipalités à bâtir des ponts en fer, destinés à remplacer les ponts en bois emportés chaque printemps au grand dommage des contribuables.

11. Législation spéciale pour permettre de faire inscrire de suite sur les listes électorales, les étudiants, les fils de cultivateurs, les rentiers, les instituteurs, les pêcheurs, etc.

12. Aide additionnelle et extraordinaire de $50,000 pour précipiter le développement de la colonisation dans la province de Québec.

UN RAPPORT INTERESSANT.

Le secrétaire provincial, l'Honorable M. Gagnon, avant la prorogation des chambres mercredi, a présenté le rapport des travaux faits durant la session qui vient de se terminer, comme suit :

Pétitions présentées, 300 ; ordres d'adresses, 46 ; ordres de la Chambres, 177 ; documents retournés à la chambre en réponse aux ordres, 237 ; bills introduits à l'Assemblée législative, 191 ; envoyés au Conseil, 128 ; rejetés par le Conseil, 8 ; introduits au Conseil, 8 ; bills du Conseil rejetés par l'Assemblée, 1 ; bills pour sanction, 127 ; avis de motions relatifs aux questions mises devant la Chambre, par les députés, 253 ; relatifs aux bills, 101 ; relatifs aux adresses et ordres, 238 ; renvoyant aux comités, 25 ; relatifs aux résolutions, 27 ; relatifs à divers sujets, 60 ; total, 704. La Chambre a siégé en comité sur les résolutions, 23 fois ; sur les bills, 170 fois.

Le nombre total des rapports faits par les comités spéciaux a été de 63.

PROTÉGEONS NOS PRODUITS.

Sous ce titre, *Le Monde* publiait il y a quelque temps, un excellent article au sujet du fromage canadien à l'étranger. Comme cet écrit a pour nous une actualité constante, nous le reproduisons pour l'avantage des fromagers du pays en général.

Un citoyen de Montréal qui arrive d'un voyage en Europe, nous dit que dans les grands hôtels et les restaurants en vogue, le fromage qu'on préfère au brie, au roquefort, au gruyère, c'est le fromage du Canada.

Seulement on l'appelle " fromage de *Chester* " et on l'achète en Angleterre.

Ce petit fait divers, qui ne manque pas de piquant, et que nous avons recueilli, par hasard, au cours de la conversation, est une entrée en matière toute préparée pour nous amener à parler de nouveau de la nécessité de protéger et défendre la bonne réputation acquise à l'étranger par le fromage canadien.

Cette question a souvent été débattue dans la presse et dans les conventions de l'industrie laitière, et cependant nous ne voyons pas qu'il soit nécessaire de tant discourir sur le sujet, puisque tout le monde est du même avis.

La fabrication du fromage est une des branches les plus profitables de l'agriculture au Canada. Plus que toute autre chose peut-être, cette industrie a permis à nos populations rurales de traverser l'ère de mauvaises récoltes que nous avons eue, sans jeter trop de perturbation dans la situation commerciale.

Un ensemble de circonstances a permis au fromage canadien d'atteindre un premier rang sur les grands marchés étrangers. Le travail intelligent qui a rendu les fermes du Canada les plus productives de l'Amérique du Nord, les grandes étendues de terrains proposés à l'élevage des vaches laitières que nous possédons, le soin apporté par le gouvernement canadien à instruire la classe agricole et à lui enseigner les meilleurs procédés connus pour la fabrication du fromage, tout cela a contribué à amener un résultat dont le pays s'enorgueillit et retire de grands profits.

Malheureusement les gens peu scrupuleux ont voulu tirer parti de cet état de choses, de deux manières: Quelques-uns ont vendu comme du fromage de première qualité un article fabriqué avec du lait écrémé ; d'autres ont mis l'étiquette du fromage canadien sur du fromage acheté aux Etats-Unis et expédié en Angleterre par voie du Canada. Il arrive quelquefois que ce dernier est d'une qualité à faire honneur au fromage canadien, mais d'autres fois c'est tout le contraire.

Les fabricants canadiens ont cent fois raison de combattre une pratique qui n'est certainement pas honnête et qui peut, avec le temps, avoir de sérieux résultats pour la fabrication indigène.

La loi actuelle doit pouvoir atteindre ceux qui marquent comme du fromage de première qualité un produit fabriqué avec du lait écrémé. Sinon, le parlement qui est actuellement en session, devrait y voir sans retard.

Il devrait aussi être assez facile d'empêcher que l'étiquette canadienne ne soit apposée sur le fromage américain. Ce fromage n'est importé que pour l'exportation, et pendant qu'il est ici, en entrepôt, il doit être sous la surveillance des autorités douanières. Il devrait alors être assez facile de voir à ce que ce fromage ne soit pas affublé d'une fausse étiquette.

L'Angleterre et la France aussi, croyons-nous, ont adopté des règlements de cette nature contre certains articles de provenance allemande et qu'on vendait en Angleterre comme produits anglais. Ces articles pour être admis en Angleterrre, devaient porter en grosses lettres le nom du pays de production. Pourquoi le Canada n'adopterait il pas de semblables moyens de protection ?

Les Profits de la Culture de la Betterave a Sucre

QUATRIÈME ARTICLE.

La betterave à sucre considérée comme source d'une abondante production d'engrais.

(Suite)

Lorsque le sucre est extrait de la betterave, il reste comme résidu environ 55 p. 100 du poids de la matière première. Ce résidu, qu'on désigne sous le nom de pulpe, se présente sous une forme hâchée, presque cuite, dans les procédés d'extraction les plus en vogue aujourd'hui, et tout en conservant une proportion de sucre suffisante pour les besoins de l'alimentation, renferme sous une forme plus condensée et plus assimilable que dans la betterave même, les éléments nutritifs de cette dernière. Elle convient au plus haut point à l'alimentation des vaches à lait, mais c'est surtout dans l'engraissement des moutons et des bœufs qu'on en fait le plus grand usage en Europe. Quelle que soit celle de ces destinations qu'on lui donne, on en obtient des résultats surprenants. Elle s'allie admirablement, tout en en corrigeant les défauts, à la nourriture sèche, foin ou paille, et si on complète ce mélange par une modeste adjonction de tourteau de graine de lin ou de moulée, ou mieux des deux à la fois, l'engraissement du bétail se fait rapidement et dans les meilleures conditions possibles.

Il serait sans doute à propos d'intercaller ici une analyse comparée des différentes espèces de fourrages, afin de montrer leur valeur alimentaire relative, mais je crois plus simple et plus convainquant tout à la fois de rapporter les résultats d'expériences pratiques faites en grand sur l'alimentation du bétail au moyen de la pulpe de betterave.

Deux savants allemands, les Drs Stutzer et Warner ont expérimenté la valeur de la pulpe de betterave pour les vaches à lait. A cet effet, ils ont donné à cinq vaches pesant ensemble 5,287 livres, 378 livres de betteraves, 42 livres de foin de trèfle, 31 livres de balles d'avoine et 26 livres de tourteaux. En même temps, cinq autres vaches, pesant ensemble 5,512 livres, ont reçu 416 livres de pulpe, 42 livres de foin de trèfle, 46 livres de balles d'avoine et 21 livres de tourteaux.

Après un essai préalable de dix jours, on passa à l'essai définitif pendant vingt jours. Il en résulta que le poids moyen des vaches ne se modifiait pas sensiblement pendant cette période. Quant au lait produit, il n'y avait qu'une faible différence entre les deux groupes de vaches.

Les vaches nourries avec les betteraves ont produit 252½ gallons de lait avec 79 livres de graisse.

Les vaches nourries avec de la pulpe ont produit 245½ gallons de de lait avec 75 livres de graisse.

La différence de rendement entre les deux groupes de vaches est parfaitement négligeable, surtout si l'on tient compte que dans la ration à la pulpe il entrait moins de tourteau que dans la ration aux betteraves et l'on peut dire que les 416 livres de pulpe ont produit le même effet que les 379 livres de betteraves ; en d'autres termes, dans l'alimentation des vaches laitières, 110 livres de pulpe valent 100 livres de betteraves en nature.

M. Simon Legrand, riche agriculteur de Bersée, dans le Nord de la France, engraisse chaque année plusieurs centaines de bœufs. L'engraissement s'opère chez lui dans une période de 90 jours en moyenne. Les animaux sont pesés à leur entrée dans ses étables et ils sont aussi pesés lorsqu'ils en sortent ; il est de plus tenu un compte rigoureux de leurs rations.

Durant leur engraissement, il est constaté que les bœufs consomment en moyenne par tête, 7 tonnes de pulpe, 450 livres de tourteaux qui pourraient se remplacer par le même poids de bonne mouléa de blé d'inde, pois, fèves et orge, et enfin 21 bottes de foin. A ce régime, les animaux augmentent facilement de trois à quatre livres par jour et ils sont livrés à la boucherie dans le meilleur état désirable.

Un autre agriculteur français, M. Dizier, qui a une pratique de plus de trente ans sur une ferme de 1500 arpents, soumit à l'engraissement un lot de 524 bêtes de moutons et brebis en leur donnant la nourriture suivante, calculée pour 1000 livres poids vif.

Pulpe de betterave à sucre....	70 lbs
Foin de trèfle.....	14 "
Balles de blé.....	10 "
Paille	10 "

L'augmentation pour 1000 livres a été, pendant le premier mois, de 54 livres ; pendant le deuxième mois de 96 livres ; pendant le troisième mois de 55 livres et pendant les dix derniers jours, de 12 livres. Total, pour 100 jours et pour 1000 livres de poids vif, 187 livres soit, à très-peu près, 19 p. 100 et ce, sans addition de tourteaux ni de moulée à la ration des animaux.

Voici maintenant les résultats d'un autre essai fait dans le même sens que le précédent et qui est de nature à intéresser d'autant plus les cultivateurs de la région de Berthier, qu'il a pour auteur un de leurs confrères bien connu M. Mathias Ferland, dont on apprécie avec raison l'esprit de travail, d'ordre et de progrès.

M. Ferland s'est procuré, l'avant dernier hiver, de la fabrique de sucre de Berthier, au delà de 150 tonnes de pulpe de betterave, il en a nourri en partie un lot de bêtes à cornes à l'engrais et ses vaches à lait se sont régalées du reste.

Le 10 de décembre 1888, trois bœufs, pesant ensemble 3003 livres, furent mis à l'engrais ; un mois plus tard, le 10 janvier, ils pesaient 3107, accusant ainsi une augmentation de 35 lbs. pour 1000. A cette époque M. Ferland ajouta quatre nouvelles têtes à son premier lot, portant le poids total à 7075 livres. Le 12 février les mêmes bêtes pesaient 7432 livres, soit, en un mois, une nouvelle augmentation de 357 lbs. ou 50 p. 1000. Enfin, plaçant encore son troupeau sur la balance le 27 mars, le propriétaire constata un nouveau gain de 385 livres ou 52 p. 1000. Pour tout résumer en quelques mots, M. Ferland mit à l'engrais un poids total de 6971 livres de bétail lequel poids, après 105 jours pour trois des animaux et 75 jours pour les quatre autres, monta à 7817 livres ; le gain est donc de 846 livres, soit 121½ lbs. p. 1000 pour une période moyenne d'engraissement de 88 jours.

On peut faire mieux, M. Ferland est le premier à le reconnaître, mais ce n'est là qu'un premier essai de sa part ; ses animaux, achetés d'occasion, n'étaient pas de la meilleure race à engraisser ; sa pulpe n'était pas de la première qualité, il voit aussi qu'il peut à l'avenir mieux la conserver et la ration de ses bêtes à l'engrais n'était pas combinée de manière à en retirer tout le profit possible. Elle se composait, par tête, de 100 à 120 lbs. de pulpe, de 12 livres de foin et, à la fin de l'engraissement seulement, de 5 à 6 livres de grû de blé. Néanmoins M. Ferland est très-satisfait des résultats financiers de son premier essai et il se déclare partisan convaincu de l'engraissement du bétail au moyen de la pulpe de betterave. J'ajouterai qu'il a fait lui-même usage de la chair de ses animaux, qu'il l'a trouvée de qualité supérieure et que tel a été aussi le verdict de tous ceux qui ont été à même de l'apprécier.

Prenant les résultats de M. Ferland tels qu'ils sont, et supposant même qu'on ne peut faire mieux dans notre province, quel est le bénéfice en argent que nous pourrions raisonnablement attendre de l'engraissement du bétail à la pulpe ? Ce serait très-intéressant à connaître et c'est ce que nous allons chercher.

Durant leur période d'engraissement, les animaux de M. Ferland ont consommé 28½ tonnes de pulpe, 480 bottes de foin de 15 livres et 1700 livres de grû de blé. Au prix de $1.25 la tonne pour la pulpe rendue à l'étable, de 7 piastres les 100 bottes pour le foin et de 22 piastres la tonne pour le grû de blé, nous trouvons que l'alimentation du troupeau de M. Ferland lui a coûté $87.-92. A ce prix il faut ajouter la valeur du bétail maigre, soit à trois piastres le 100 livres et pour 6971 livres, poids des animaux à leur entrée à l'étable, $209 13. Le troupeau coûte ainsi, à la fin de l'engraissement, $297.05. Mais alors il pèse 7817 livres et il peut facilement se vendre $5.00 les 100 livres, réalisant ainsi $390.85, d'où un bénifice clair de $93.80 à part la valeur d'une masse assez considérable de fumier de première qualité. Rapportée à 1000 livres pesant du bétail mis à l'engrais, cette somme représente un bénifice de $13.40, soit, en trois mois, 31½ p. 100 sur les fonds consacrés à la spéculation.

Tel qu'il est, un pareil bénifice n'est nullement à dédaigner, mais avec une bonne race d'animaux tels que ceux que l'on engraisse dans les distilleries du Haut-Canada, avec de la bonne pulpe et surtout en combinant à propos la composition des rations alimentaires, il n'y a aucun doute que les profits peuvent être presque doublés. Quelle source de richesse pour les cultivateurs qui, assez heureux pour se trouver à portée d'une fabrique de sucre, sauraient tirer avantage de leur position en se livrant, dans la longue saison de l'hiver, à la spéculation si lucrative de l'engraissement du bétail au moyen de la pulpe de betterave ! Quelle abondante mine d'engrais et quelles récoltes à espérer pour l'avenir !

Je termine cet article déjà bien long en citant un autre exemple qui montrera ce qu'est la culture basée sur la production de la betterave à sucre et sur l'engraissement du bétail au moyen de la pulpe. Il y a à Lens, à 120 milles de Paris, une ferme dirigée par M. Decrombecque, qui en est le propriétaire. Cette ferme, de 680 acres de superficie, fut visitée il y a quelques années par le rédacteur de l'un des principaux journaux agricoles des Etats-Unis, le *Country Gentleman* et c'est à lui que je suis redevable pour les détails qui suivent.

M. Decrombecque engraisse, année moyenne, 400 bœufs d'une valeur de $50,000 ; il récolte 9,625 minots de blé, 6,600 tonnes de betteraves à sucre, 6,875 minots d'avoine, sans compter le foin et les autres plantes fourragères ; enfin, et c'est là le secret de ses énormes récoltes, il fabrique 3,520 tonnes de fumier de première qualité. Il y a dix ans, le blé rapportait sur cette ferme 45 minots à l'acre, l'avoine 82 minots, l'orge 66 minots, les betteraves à sucre 24 tonnes !

Que sont auprès de pareils résultats, les rendements tant vantés des terres de Manitoba et du Nord-Ouest ? Et pourtant lorsque, il n'y a pas encore de nombreuses années, M. Decrombecque s'installa comme simple locataire sur cette ferme, elle n'était pas supérieure en qualité à la généralité des fermes de nos vieilles paroisses. C'est par une culture rationelle, améliorante, basée sur la culture de la betterave à sucre et l'engraissement du bétail, et, par suite, sur la production abondante du fumier que son propriétaire actuel l'a portée à un aussi haut degré de fertilité. Je n'hésite pas à assurer un pareil succès à ceux qui, en cette province, marcheront sur les traces de M. Decrombecque.

TÉLESPHORE BRAN.

LA VOIX DU PEUPLE.

Nous avons eu le plaisir de recevoir un numéro de la *Voix du Peuple*, journal publié à Louiseville par M. A. Béchard.

M. Béchard n'est pas à son premier pas dans le journalisme, c'est même une des bonnes plumes du pays.

Son journal est bien rédigé et il n'y a pas de doute qu'il produira un grand bien dans le comté de Maskinongé.

Nos félicitations et succès au confrère.

NOTES LOCALES

M. Joseph Beaudry marchand de Trois-Rivières et M. François Grandpré commis-voyageur, représentant une des meilleures maisons de commerce de Montréal sont en cette ville.

*

M. Greynald qui est venu à Berthier dans l'intention d'établir une distillerie était en cette ville cette semaine avec Madame Greynald et ont loué la propriété de M. Charles Levesque.

M. Greynald fera commencer, paraît-il, incessamment la construction de la bâtisse qui devra servir à cette distillerie.

Nous sommes bien aise de voir ce Monsieur s'établir au milieu de nous.

*

Nous avons eu le plaisir de voir lundi dernier M. Lazar Robillard qui vient d'être reçu médecin, après avoir subi de brillants examens.

Il est probable que M. Robillard qui a suivi une couple d'années ici le bureau du Dr C. Lafontaine, s'établira en cette ville.

Dans tous les cas, nous souhaitons à M. Robillard tout le succès désiré, dans sa nouvelle carrière.

*

Ce qui prouve le degré de moralité et d'honnêteté qui existe chez quelqu'un des conseiller, de la ville, c'est ceci :

On nous disait hier qu'un petit conseiller, (qui est arrivé à cette position que par une charité de nos amis) se vantait qu'il avait proposé que plusieurs de nos amis ne fussent pas mis sur la liste, lors de la dernière révision, seulement dans le but de nous punir, parce que nous représentions les intérêts de ces mêmes amis au conseil.

Il est impossible de ne pas reconnaitre ce petit homme, surtout quand on connait son jugement et ce que vaut pour lui l'honneur ! ! !

*

La Révision des listes a eu lieu mardi dernier dans la Paroisse de Lanoraie. Tout s'est passé dans l'ordre.

Nous félicitons les conseillers de Lanoraie, bien qu'ils soient à peu près tous nos adversaires, sur leur esprit de justice et d'honnêteté dans cette révision.

*

La Révision des listes pour la ville de Berthier a eu lieu mardi soir, dans la salle du Conseil.

Un grand nombre de plaintes avaient été déposées et les membres du Conseil ont eu à se prononcer sur le mérite de ces diverses plaintes.

Nous regrettons d'avoir à dire que la majorité des membres du conseil, ont été loin dans cette occasion, de montrer le désintéressement et l'esprit de justice qui doivent animer les membres d'une corporation.

Nous pouvons même dire que jamais il nous été donné de voir tant de partisannerie et de fanatisme chez certains conseillers, qui, oublieux de leurs devoirs, de leur serment-d'office, du respect qu'ils devaient à leurs électeurs et à eux-mêmes ont profité de leur position pour commettre des injustices criantes, pour perpétrer même des actes qu'on peut qualifier infâmes.

Oui, Messieurs les conseillers se sont constitués en même temps, juges, témoins, interrogateurs, chercheurs de témoins, et quand ça ne suffisait pas, ils entraient sans aucune preuve ceux qui leur plaisaient et retranchaient de la même manière ceux qui ne leur plaisaient pas.

Les précédents n'étaient pas à l'ordre du jour et ce qu'ils jugeaient d'une manière pour leurs amis était jugé d'une autre manière pour leurs adversaires.

Il n'y avait pas de réplique. Si quelqu'un se levait pour objecter il était mis à l'ordre à l'instant.

Le chef n'avait qu'à dire " admis " ou " rejeté " et les autres de baisser immédiatement la tête et de répéter sous l'ordre du chef " admis " ou " rejeté ".

Le conseil a été d'un cynisme ré-

voltant et les conseilles ont jugé et et se sont déjugés à volonté, selon que ça faisait leur affaire ou non.

Tous ceux qui étaient présents à cette révision ont été indignés de la conduite des conseillers en cette circonstance, et un conservateur même nous disait ce matin qu'il était loin d'approuver la manière d'agir de ses amis dans cette révision de listes.

On a poussé les choses si loin que quelques-uns de nos amis ont fait immédiatement des requêtes en appel, afin de faire connaître et juger la conduite que nos fameux édiles ont tenue mardi soir.

•

La révision des listes à l'Ile Dupas a eu lieu hier.

Les conseillers ont décidé tous les cas avec une impartialité qui leur fait honneur.

Nos amis en ont gagné beaucoup dans cette paroisse.

Ce que nous avons remarqué de drôle à cette révision c'est qu'un témoin appelé à donner son appréciation sur la valeur d'une pension à un grand'père qui avait légué pour tout partage à son petit-fils une propriété évaluée à la modique somme de $107.00 est venu jurer qu'une telle pension valait de $250.00 à $300.00 par année.

Il ne faut pas oublier que c'est un homme qui vient de *virer son capot*.

•

Dans la paroisse de St-Cuthbert la révision de la liste aura lieu lundi procoain.

•

Dans la paroisse de St-Barthélemy la révision a eu lieu hier. Nos amis en ont gagné au-delà de 30 sur nos adversaires.

M. A, Demers représentait nos amis.

•

Dans la paroisse de Berthier la révision a eu lieu aujourd'hui.

Nous félicitons Messieurs les conseillers sur leur manière d'agir, à part de un ou deux qui paraissaient ou de mauvaise foi ou parfaitement ignorants.

Un ange de plus au ciel.

A St-Joseph de Lanoraie, jeudi, le 3 courant, est décédée à l'âge de quatre ans et cinq mois, Marie-Célina, enfant bien aimée de Maxime Joly.

L'enterrement a eu lieu samedi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient quatre jeunes garçons et quatre jeunes filles : MM. Zénon Hénault, Léon Tarte, Joseph Pagé, Régis Bonin ; Melles Marie Hénault, Olivine Tarte, Agnès Pagé et Alphonsine Ducharme. Le conducteur de ce cortège funèbre était M. Romuald Piette.

Que dire à ta louange
Célina tendre et aimée
Tu brilles au pays des anges
Et nous oserons te pleurer.

Eloignons les chagrins, les pleurs
De crainte que la joie en soit trou-
[blée
Car tu jouis du sublime bonheur
Que la terre n'aurait pu te pro-
[curer.

Adieu, parents bien-aimés
Plus de larmes pour m'attrister
Votre enfant ne fait que chanter
Les doux refrains des anges ailés.

UN TÉMOIN.

BIBLIOGRAPHIE.

Paillettes d'Or.—Cueillette de petits conseils pour le bonheur et la sanctification de la vie,—Septième Série, recueil des années 1886-87-88. In-18. Prix 13 c.—J. B. Rolland & Fils, éditeurs, 6 à 14 rue Saint-Vincent, Montréal.

Les Paillettes d'Or, sont de petites feuilles à qui Dieu semble avoir donné pour mission d'apporter au cœur un peu de paix et un peu de joie ; aussi en offrant à cette nouvelle série notre salut de bienvenue, nous nous faisons un devoir de signaler à nos lecteurs son apparition.

Cette petite publication est comme ses devancières composé avec un goût charmant. Des conseils d'une piété aimable et poétique y sont présentés par un écrivain qui garde encore l'anonyme, et dont la plume ressemble à la baguette des fées des comtes de l'enfance, des fées bienfaisantes : elle donne à tout ce qu'elle touche l'éclat et la pureté de l'or.

Revêtu entre autres approbations de *l'imprimatur* de Mgr. de Montréal, ce petit ouvrage ne pourra manquer de rencontrer partout l'accueil le plus bienveillant.

Montréal, 9 Avril 1890.

NOTES DIVERSES.

La tour Eiffel a été rouverte le 30 mars au public. Le nombre des visiteurs a été de 50,000 le premier jour.

On remarque beaucoup au sujet des députations qui se rendent auprès du premier ministre fédéral, qu'il se montre gracieux pour tous ceux qui lui demandent des faveurs pour toutes les provinces, à l'exception de Québec.

En conséquence de la retraite de Bismark et des changements dans l'attitude du gouvernement à l'égard des Jésuites, on dit que les Jésuites allemands actuellement à Burlington, Iowa, se proposent de retourner dans leur pays.

La débacle s'est faite la semaine dernière sur la rivière Richelieu, sans accident.

Elle précède d'ordinaire huit jours le départ des glaces du lac St-Pierre.

A ce compte, la navigation s'ouvrirait aux environs du 15 entre Québec et Montréal.

L'un des résultats des derniers changements du tarif est la hausse de quatre cents par livre sur le lard A ce compte, une famille de cinq personnes qui en consommerait trois livres par jour paierait, dans le cours de l'année, un petit supplément de $40 de ce chef seulement, pour l'honneur d'être gouverné par sir John A. Macdonald.

L'esprit de parti est quelque chose de bien drôle. Avant-hier, la *Minerve* parlant de la motion d'expulsion contre M. Leblanc l'appelait : Tyrannie brutale. Maintenant que M. Mercier a fait rejeter cette motion, la *Minerve* appelle l'acte de M. Mercier une "lâche reculade."

Le fameux bill de M. Craig relatif à l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario a été rejeté par un vote de 51 contre 30 sur proposition de M. Ross, le ministre de l'instruction publique. C'est pour la cause de la langue française un succès dont nos compatriotes devront tenir compte au parti libéral d'Ontario.

Nous regrettons d'apprendre la mort de l'hon. P. J. O. Chauveau, shérif de Montréal, ancien premier ministre et l'un de nos littérateurs les plus distingués. M. Chauveau est mort vendredi soir à Québec, à l'âge de 70 ans. Il souffrait depuis quelque temps d'une paralysie du cerveau et l'on s'attendait à sa mort prochaine. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éplorée.

L'abdication de la reine Victoria en faveur du Prince de Galles, dont il est rumeur, peut avoir une influence énorme sur la politique de l'Empire.

Le changement de souverain mettrait fin au Parlement actuel ; un appel au peuple ramènerait M. Gladstone au pouvoir et le roi Albert I ouvrirait son règne en accordant le *home rule* à l'Irlande, à l'Ecosse et au pays de Galles.

L'avènement d'un cabinet Gladstone aurait aussi son contre-coup au Canada.

Nous venons de perdre un ami précieux à Montréal.

L'honorable Hugh Mackay est mort jeudi, à St-Louis, Minnesota, où il était aller chercher à relever sa santé depuis longtemps chancelante.

M. Mackay était un de ces libéraux écossais à l'esprit large et au cœur généreux.

Pendant trente ans il a lutté avec énergie et dévouement sous les Dorion, les McKenzie, les Blake, les Laurier, les Joly et les Mercier

---

Gladstone continue à gagner toutes les élections partielles en Angleterre.

Il y a eu nouvelle élection mercredi à Windsor, près de Londres, à l'endroit même où habite la Reine.

Voici quel a été le résultat.

Grenfel (libéral).....1972
Barry (conservateur).....1522

Majorité libérale....450

A l'élection précédente, le candidat conservateur avait été élu par acclamation.

Le Rév. Geo. Thayer de Bourbon Ind., dit : "Moi et mon épouse devons la vie au Shiloh's Consumption Cure." En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

Il y a au Nord-Ouest un fonctionnaire arrogant, impertinent, qui a joué son bout de rôle de petit tyran dans la rebellion des Métis : le commissaire Herchmer.

Son arrogance et ses exactions ont fini par prendre de telles proportions qu'un député tory, M. Dawin, vient de demander sa destitution au gouvernement fédéral.

M. Dawin a l'appui de plusieurs députés tories, et de l'opposition. MM. Blake et Laurier ont vigoureusement appuyé sa demande.

Cependant, sir John a formellement refusé une enquête.

Encore un sujet de méditation pour les bleus de Québec, qui demandent des enquêtes à propos de tout et de rien, et qui, lorsqu'ils les ont obtenus et ont heureusement échoué, s'étonnent qu'on veuille leur en faire payer la façon.

N'importe quel rhume peut être vite guéri par le Shiloh's Cure, qui est en vente à la pharmacie du Docteur C. Lafontaine.

Cette année promet d'être bien fertile en évènements extraordinaires.

On sait déjà que les Etats du Sud où fleurissent les roses et les orangers pendant nos mois d'hiver, ont été visités pour la première fois par des tempêtes de neige, chassant de tous cotés les malheureux invalides venant des pays du Nord.

Aujourd'hui nous avons à enregistrer un cataclysme autrement sérieux.

Un cyclone s'est abattu l'autre jour sur l'Etat de l'Indiana, et a causé des désastres dont le récit est tout simplement horrible. Villes, villages et campagnes ont été secoués jusque dans leurs bases, et les maisons renversées et des milliers de personnes enfouies sous les décombres.

C'est le thème sur lequel brode en ce moment toute la presse américaine.

Si vous êtes menacé de la Consomption, recourez donc au Shiloh's Consumption Cure. En vente chez le Dr C. Lafontaine.

Le *Monde* publie en tête de ses colonnes la note que voici :

"On dit que M. Beausoleil est actuellement à New-York occupé à s'assurer de la possibilité de contracter au nom du gouvernement Mercier un nouvel emprunt de plusieurs millions.

Aussitôt que les préparatifs de l'emprunt seront terminés, dit la même rumeur, M. Mercier fera les élections générales.

Que nos amis donc se tiennent prêts à rencontrer les *gens de la caverne*.

Tout cela est inventé, délibérément, malicieusement. On sait au *Monde* que M. Beausoleil voyage dans le moment dans l'intérêt de sa santé. On sait que le gouvernement Mercier, voudrait-il contracter un nouvel emprunt, qu'il ne le pourrait pas, n'y étant pas autorisé par la législature.

Mais on invente ces propos diaboliques pour préjuger l'électorat contre M. Mercier.

Est-il possible d'être plus canaille ?

N'avons-nous pas raison de crier au public : En garde ?

La grippe, le croup, et les bronchites seront vite guéris avec le Shiloh's Cure. En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

ORGUE EOLIEN !

LA GRANDE MERVEILLE MUSICALE.

QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN ?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un méchanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maitres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicats.

On ne peut se faire une juste idée de cet orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE,

No. 1676 rue Notre-Dame

MONTREAL

SEUL IMPORTATEUR DES

PIANOS HAZELTON FISCHER DOMINION NEWBY & EVANS

ET LES

ORGUES DOMINION.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu.

Cour de Circuit dans et pour le Comté de Berthier.

No. 462.

Cuthbert-Alphonse Chênevert, Ecr., *Demandeur*,

vs.

Alexis Durand, *Défendeur*.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Berthier, 8 Avril 1890.

J. O. CHALUT,
Greffier de la dite Cour.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu.

COUR SUPÉRIEURE.

DAME MARIE EUGÉNIE BOUCHER, de la Ville de Berthier, dans le District de Richelieu, épouse de Joseph Oscar Hétu, commerçant, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse,

vs

Le dit OSCAR HÉTU,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le dixième jour de Mars courant.

Berthier, 10 Mars 1890.

A. DEMERS,
Avocat de la Demanderesse.

Ls. BOURDELAIS

St-Cuthbert

AGENT DE

Monuments Funèbres,

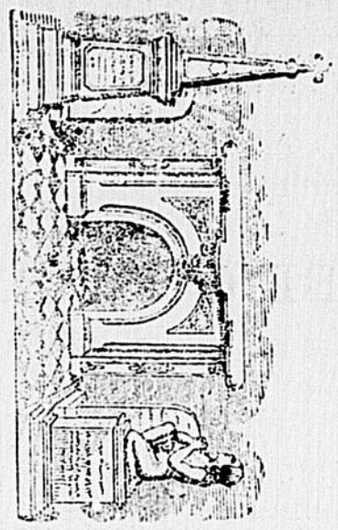

Monuments en Pierre, MARBRE ET GRANIT.

OUVRAGE GARANTIE.

CONDITIONS FACILES

M. Bourdelais se rendra sur demande chez toutes les personnes qui désireront acheter un monument, et leur donnera toutes les informations voulues.

A VENDRE,

Magnifiques vues de la ville de Berthier, prises à vol d'oiseau, pour cinquante centins, à la *Gazette* de Berthier.

DECOUVERTE !
DECOUVERTE !!
DECOUVERTE !!!

Un remède enfin trouvé pour la guérison des *Eparvins, Formes, Molettes Jardons, Vessigons Capelets, Arthrites, Luxations, Contusions, etc., etc.*

Le LINIMENT RESOLUTIF de BIBEAU est en effet le meilleur curatif connu d'après le témoignage des meilleurs Médecins Vétérinaires du Canada et des Etats-Unis pour la guérison des maladies plus haut mentionnées.

Découverte !
Découverte !
Découverte !

Le *Spécifique* de BIBEAU contre les coliques n'a jamais été surpassé par aucune préparation de ce genre.

Découverte !
Découverte !
Découverte !

La *Lotion Astreingente* de BIBEAU est sans contredit la meilleure préparation actuellement sur le marché pour la guérison des Ulcères, Plaies, Blessures, faites par le collier, le harnais, etc., etc.

DÉCOUVERTE !
DÉCOUVERTE ! !
DÉCOUVERTE ! ! !

Crinifère de BIBEAU. Ce remède a pour effet de faire repousser promptement le crin sur le cou et la queue du cheval.

DÉCOUVERTE !
DÉCOUVERTE ! !
DÉCOUVERTE ! ! !

Onguent Antipsorique de BIBEAU sans égal pour la guérison des maladies de la peau, telles que Gale, Boutons, Prurigo, Démangeaisons, etc.

DÉCOUVERTE !
DÉCOUVERTE ! !
DÉCOUVERTE ! ! !

Onguent Dessicatif de BIBEAU infaillible contre les maladies appelées : Eaux aux jambes, Crevasses, etc., etc., auxquelles sont sujes les animaux.

Toutes ces préparations sont en vente chez M. Louis Tranchemontagne, marchand-général, Berthier, ainsi que chez

A. J. BIBEAU.
Médecin Véterinaire,
JOLIETTE, P. Q.

15 Novembre 1889.

Société Française

D'IMPORTATION.

QUÉBEC.

MM. M. J. DAYET & CIE. ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils ont transporté leur MAISON DE GROS 119, 121 et 123 rue Dalhousie dans le

NOUVEAU BLOC MURPHY

(*En face de l'Examining Warehouse*)

Ils gardent en stock le plus grand choix de Vins, Liqueurs et Produits français de toutes sortes. Leur nouvel aménagement leur permettra de répondre avec promptitude à toute commande transmise. Ils espèrent mériter comme par le passé la confiance de leurs clients, grâce à la bonne qualité de leurs produits et la modération de leurs prix.

Coin des Rues Dalhousie, Leadenhall et Bell Lane.

M. J. DAYET & CIE.

LA GAZETTE de Berthier.

IMPRIMERIE

Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes de Visite, Lettres Funéraires, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billets, Notices, Reçus.

Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, tel que

On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.

ADRESSES.

A. DEMERS,
AVOCAT,
RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHENEVERT,
AVOCATS.
BUREAU DE *La Gazette de Berthier*,
BERTHIER, Q.

A GERMAIN,
AVOCAT,
RUE GEORGE.—SOREL. P. Q.

G. E. MAURAULT,
AVOCAT
RUE GEORGE,—SOREL, P. Q.

NOÉ PICHÉ,
HUISSIER C. S. ET AGENT COLLECTEUR.
ST-BARTHELEMY.
Se chargera de toutes affaires du ressort de sa commission et de toutes collections et agences quelconques.
1er Mars 1889.—1a.

HILAIRE GENDRON,
HUISSIER,
ST-MICHEL DES SAINTS.
M. Gendron se chargera de toutes les collections qu'on voudra bien lui confier.
16 nov 1888.

DR C. LAFONTAINE,
MEDECIN et PHARMACIEN,
RUE EDOUARD - - BERTHIER

DR. W. A. HENAULT,
Coin de la rue de l'Eglise,
BERTHIERVILLE.
Consultations : 9 à 11 a.m. ; 1 à 3 et 6 à 8 p.m. Entre les heures susdites à la Pharmacie.

DR NOLIN, L. C. D.
Chirurgien-Dentiste
63 RUE GEORGES — SOREL.
Viendra à Berthier au bureau du Dr Lafontaine, tous les premiers lundi et mardi de chaque mois. Pour plus amples informations s'adresser aux Drs Lafontaine et Hénault.

F. O. LAMARCHE,
RUE EDOUARD, BERTHIER.
Négociant en gros et en détail de Grain, Foin, Charbon, etc.

NICOLAS LENOIR,
BOULANGER,
COIN DES RUES HENRY ET WILLIAM,
BERTHIERVILLE.

Banque Ville-Marie.

BUREAU PRINCIPAL, - MONTREAL.
Succursale, A BERTHIER (En haut).
Continue comme par le passé à escompter tout ce qui est du ressort des Banques. Achète et vend lettres de change et traites sur toutes les parties de l'Europe et des Etats-Unis.
Occasion favorable pour les cultivateurs de faire des dépôts avec profit.
Pour dépôts fixes, 4 pour cent d'intérêt.
Pour autres informations, s'adresser au gérant,
A. GARIEPY,
RUE EDOUARD, BERTHIER

ASSURANCE contre le FEU

PHŒNIX
DE LONDRES
ANGLETERRE.
ETABLIE EN 1792.
Succursale Canadienne Etablie en 1804.

Emet des polices en français : la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada.
Le montant des pertes, payé depuis la fondation de la Compagnie ..... $ 75,000,000
Surplus au fond de réserve.. 3,000,000
Responsabilité des Actionnaires ILLIMITEE
Dépôt au Gouvernement fédéral.
Pour la garantie des assurés Canadiens $187,043 00
Réclamations payées avec la plus grande ponctualité.

AGENT A BERTHIER,
P. TELLIER,
NOTAIRE.
— AGENT GENERAL D'ASSURANCE. —

Feu-Vie
ACCIDENTS ET MARINE,
RUE EDOUARD, — BERTHIER
30 nov, '88.

F. J. A DEMERS,
HORLOGER & BIJOUTIER
VIS-A-VIS LE MARCHE
BERTHIER,

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de

BIJOUTERIES, JONCS, &c.

Et de la réparation de MONTRES, HORLOGES, &c., &c.

Il aura aussi toujours en main un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, &c., qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

Ouvrage garanti pour un an.

Une visite est sollicitée.

F. J. A. DEMERS.

HOTEL GUILMETTE

Tenu dans l'ancienne résidence de monsieur Louis Tranchemontagne, à deux pas du débarcadère de la Compagnie du Richelieu et de la gare du Pacifique.

☞ Cet hotel refait à neuf offre tout le comfort désirable aux

TOURISTES ET
VOYAGEURS DE COMMERCE,

La table ne laisse rien à desirer.

Les Vins et Cigares sont de premier choix.

Une visite est sollicitée

H. GUILMETTE & CIE.
PROPRIÉTAIRES.

W. G. McCONNEL,

RUE EDOUARD - - BERTHIERVILLE
Négociant en gros et en détail de
Fleur, Grain, Moulee, Lard, Saindoux, Sel, Platre, &c.

M. McCONNEL tient maintenant son magasin à côté de sa maison privée (ancien magasin de M. Derouin).

☞ Agent pour les Compagnies d'Assurances suivantes :

Northern Fire Assurance Company,
City of London Insurance Co. (Limited).
Queen Insurance Company.
Western Ass. Co. of Canada, (Feu et Marine)
La Citoyenne, Feu, Vie et Accidents,
Canada Life.

☞ Risques placés au plus bas taux possible.

BUREAU A MONTREAL :
W. F. JOHNSTON, AGENT,
10 12 & 14 RUE DU PORT.
—:o Bureau Central de la Compagnie du Téléphone Bell o:—

Drs Trestler & Globensky
CHIRURGIENS-DENTISTES,
No. 1592, RUE NOTRE-DAME.
Pres du Palais de Justice,—MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

C. F. C. TRESTLER, L. C. D.
STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D.
30 nov '88.

FONDERIE de BERTHIER
PAR LEON ROBILLARD.

A cette Fonderie on se charge de l'exécution de toutes espèces
D'INSTRUMENTS ARATOIRES, POELES A BOIS ET A CHARBON "VICTORIA," CHARRUES, &c., &c.
Fonderie et Atelier RUE DU MARCHE, BERTHIER.

LOUIS SEVERIN MASSE,
MARCHAND EPICIER,
RUE DU MARCHE, BERTHIER.

Vous trouverez toujours chez M. Masse toutes sortes de Fruits, Légumes, Confiseries, Bombons, Soda Water, Ginger Ale, etc.

M. Masse apporte deux fois par semaine tout ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché de Montréal en ce genre.

D. ROBERGE
MARCHAND-GENERAL,
ST. CUTHBERT.

Les gens qui voudront acheter une marchandise de premier choix et de goût et de première qualité sont priés d'aller au magasin de M. D. ROBERGE, à St. Cuthbert.

M. Roberge tient un magasin qui peut rivaliser avec les meilleurs magasins des grandes villes.

Il tient un assortiment général de marchandises qui peuvent contenter même les plus difficiles, et cela à des prix très-réduits.

Chacun s'en convaincra par une visite à son magasin

BOISSEAU FRERES,
235 & 237, RUE ST-LAURENT,
MONTREAL.

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle : Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE.

AUSSI :—Satin couleur, seulement 29 cts ; Satin Aurah, seulement 69 c. ; Soie pongée unis, seulement 50 cts ; Soie pongée imprimée seulement 75c. : Satin sublime, toujours vendu $1.00 à 69 cts ; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts ; Etoffe à robe depuis 10 cents la verge ; Doublure pour robe à 5 cents la verge.

N'ont jamais été à aussi bon marché :—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge ; Bas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts.

Nous recommandons comme extrême bas prix :— Nos Habillements drap faits sur mesure depuis $8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

Boisseau Freres,
235 & 237, Rue St-Laurent.—MONTREAL.
6 avril 1889.

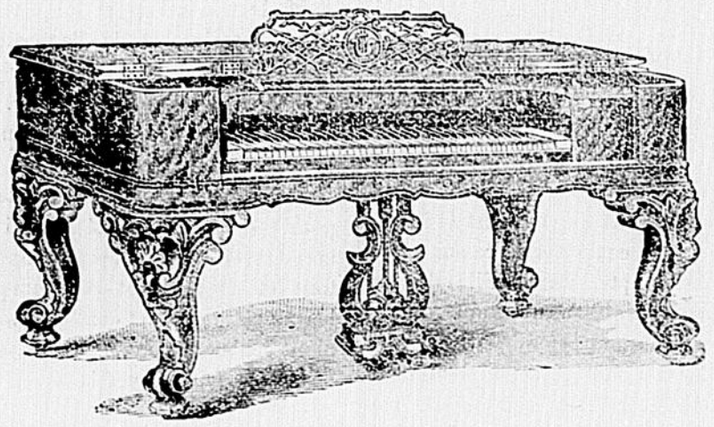

IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,

vû que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MARSHALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STRVENSON & CIE., depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec.

Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau,
1637—Rue Notre-Dame—1637
MONTREAL.
20 SEPTEMBRE 1889.

Président : PROSPER ALLARD. —:o:— *Gérant :* P. GOUDRON

LA
Compagnie Industrielle
DE BERTHIER (LIMITEE.)
Incorporée 1887. Capital Autorisé, $30,000.
—:o:—
FONDERIE DE

Pieces pour Machines et d'Articles de Menage, notamment du celebre Poele "CANADA," Poele "FAME," a Bois et a Charbon.

Chaudrons, Canards, Poëlons, Sinks, Auges, Fers à Repasser, Ronds de Tuyaux, Portes de Fours, Portes de Cheminées, Porte-Allumettes, Couteaux à Tabac, Boites de Roues, Serrejoints, Goudron, patentés, Presses copie-lettres Refouleuses de Bandages, Plieuses de Ditto Machines à filleter, Poids pour Chevaux, etc., etc.

Pieces pour Presses à Foin et Machines Agricoles.

FABRIQUE DE

Boulons "Chevilles" pour Voitures, Roues, Patins, Poëles, Charrues, Ponts, etc. Pentures pour Granges et Écuries, Targettes de Chassis, Verroux, Errous, Rondelles, Rivets, Serre-Joints, Tire-Fonds, Boulons de Clôtures, etc., etc.

Réparations de toutes espèces de Machines, à très bas prix.

Les visiteurs seront toujours bien reçus à la manufacture.

Avec notre devise de "Beaucoup de ventes avec petits profits," nous défions toute compétition. Achat de vieilles fontes et vieux fer au plus haut prix du marché.

Manufacture à Berthierville, à côté de la résidence de Monsieur F. O. LAMARCHE, maire de Berthier

COMMERCE.

MARCHÉ DE BERTHIER
BERTHIER, Avril 1890.

LÉGUMES			
Patates, le minot	$0 25	à	30
Oignons, le minot	.....	à	.....
Fèves, le minot	.....	à	.....
Oignons, la tresse	0 8	à	10
Choux des Etats-Unis	0 5	à	0 6
Fèves, la terrinée	0 4	à	0 5
GRAINS			
Blé, le minot	$.....	à	.. ..
Pois, le minot	0 80	à	6 90
Blé d'Inde, le minot	0 60	à	70
Avoine, le minot	0 45	à	0 50
Sarazin, le minot	0 60	à	0 70
Orge, le minot	.....	à	.....
Gaudriole	.....	à	.....
Graine de mil	.....	à	.....
VOLAILLES ET GIBIERS			
Dindes, lac ouple	$1 20	à	1 5
Oies, la couple	.....	à	.....
Poules, la couple	0 25	à	0 30
Pigeon, la couple	0 15	à	0 20
VIANDES			
Bœuf, la lb	07	à	8
Bœuf, 100 lb	6 00	à	7 00
Porc frais, la livre	11	a	12
Lard salé	10	à	12
Porc frais, 100 lbs	6 00	à	7 00
Mouton, jeune quartier	35	à	55
Veau, jeune quartier	40	à	50
FARINE			
Farine en quart	4 70	à	5 70
Farine en poche, 100 lb	2 20	à	2 50
Farine de blé d'Inde	1 75	à	1 90
Farine de gruau	3 25	à	3 50
Sarasin	.....	à	.....
PRODUITS DE LA FERME			
Beurre frais, la lb	15	à	20
Beurre salé	18	à	20
Œufs frais, la douzaine	12	à	15
Laine, la lb	30	à	35
Laine filée, la lb	60	à	75
Savon	06	à	08
DIVERS			
Miel coulé, la lb	$ 12	à	.....
Miel en gâteaux, la lb	12	à	15
Sucre d'érable, la lb	07	à	8
Graisse, la lb	12	a	0 15
Tabac en feuille, la lb	08	a	0 15
Paille, le 100 bottes	5 00	a	5 50
Foin, le 100 bottes	5 50	a	6 50
Peau de bœuf, la lb	4	a	4
Peau de veau	8	a	0 10
Sirop d'érable, le gallon	90	a	1 00
Peau de mouton, jeune	60	a	0 75
Cochon vivant, jeune	3 00	a	4 00

PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE BERTHIER.

Avoine.....par 36 lbs.	$0 45	a	50
Sarasin.....par 50 lbs.	60	a	70
Orge.....par 50 lbs.	.....	a	.....
Pois.....par 66 lbs.	85	a	90
Graine de lin par 60 lbs.	.....	a	.....
Fèves.....par 60 lbs.	.....	a	.....
Blé de semence	1 50	a	1 60

MES AMIS.— Sollicité par un grand nombre de malades et encouragé par les nombreux témoignages privés, mais flatteurs, que nous avons reçus des différentes parties des Etats-Unis, nous avons résolu de présenter aux dames Canadiennes "LE RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME" qui est le résultat d'une pratique de quinze années. Nous ne voulons pas réclamer pour ce remède des qualités qu'il ne possède pas. Ce n'est pas un remède qui guérit toutes les Maladies. Il y en a déjà trop de ces fameux remèdes-là. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que cette préparation renferme les principales propriétés pour guérir ces milles et une maladies communément appelées "BEAU MAL". Le Dr. Courteau de Lime Rock nous écrit : J'ai des preuves incontestables que votre "*Regulateur de la Santé de la Femme*" guérit presque n'importe quelle maladie qui altère la Santé de la Femme tant il a de pouvoir et de force à opérer la guérison, dans le système. Ce remède est un bienfait réel et est considéré comme la sauvegarde de toute demeure. Nous recommandons aussi nos "*Female Porous Plasters*". Ce sont les meilleures emplâtres pour les femmes. Elles arrêtent presque instantanément toutes les douleurs. Essayez-en une et vous les recommanderez à vos amies. Dépôt à Montréal : Dr J. Leduc, Picault et Contant, et tous les pharmaciens en gros. Pour renseignements adressez-vous par lettre au propriétaire.

DR J. LARIVIÈRE,
Manville, R. I.

A VENDRE.

L'Histoire de la Seigneurie de la Paroisse et du Comté de Berthier. Prix : 50 cts. S'adresser à ce bureau.

A Vendre.

Un magnifique moulin à scie tout neuf de 25 pieds par 80 avec deux scies rondes marchant par la vapeur (1 douze pouces) situé dans le meilleur endroit de la paroisse de St. Cuthbert.

Avec de plus un moulin à bardeaux, foulon et presse.

Conditions faciles.

S'adresser à
M. PAUL LAVALLÉE
de St. Norbert
10 mai 1889.—1m.